



FICHE TECHNIQUE

Parquet chêne semi-massif de 16 mm d'épaisseur

Description

Parquet contrecollé bi couche, monolame avec rainure et languette sur les 4 côtés
Support contreplaqué en bouleau de 11 mm d'épaisseur , 9 plis croisés, collage WBP (extérieur)
Collage : classe D4
Éléments de parquet contrecollé

Dimensions

Épaisseur totale : 16 mm
Épaisseur de bois noble : 5.0 mm
Largeurs : 105 - 145 - 185 - 225 - 245 mm
Longueurs : 500 à 2500 mm (majorité de 1500 mm et plus)

Essence – Provenance

Chêne provenant de forêts françaises durablement gérées. Label PEFC

Classement d'aspect – Finitions

4 choix : Prestige

Authentique

Bohème

Sauvage largeur 185 mm uniquement

Finitions : brute à finir sur chantier

autres finitions à la contremarque : identique au parquet massif

Classement de réaction au feu

Parquet brut : F_{fl}

Parquet huilé ou verni d'usine : C_{fl-s1}

Classement d'usage européen

33 : usage commercial élevé

Classement UPEC

U₃₅ P₃ E₁ C₀

Niveau d'émissions dans l'air intérieur

Parquet verni : classe A+

Parquet huilé : classe A+

Pose

Ce parquet doit être posé conformément aux prescriptions techniques du DTU 51.2 de mai 2009.
Collée en plein avec colle ayant reçu un avis technique.

Parquet compatible sol chauffant PRE sous avis technique conforme au CPT PRE et sur sol chauffant hydraulique conforme au DTU 65-14 (voir rapport d'essai FCBA), pour les largeurs 105 - 145 - 185 mm.

Résistance thermique égale à 0.09 m².K/W.